



## COMITE DE QUARTIER PESSICART-MANTEGA-RIGHI-CYRNOS-LE PIOL

✉ : 268, Avenue de Pessicart - 06100 NICE

☎ : 06 71 66 46 49

claud.giauffret@comite-quartier-pessicart-nice.fr

M. Claude GIAUFFRET  
Président du Comité de Quartier  
Pessicart-Mantega-Righi-Cyrnos-Le Piol

Nice, le 18 janvier 2021

À

M. Christian ETROSI  
Maire de Nice  
Président de la Métropole NCA

Objet : Contribution à la **concertation publique concernant la requalification du Bd Gambetta** à Nice

Monsieur le Maire,

Notre comité de quartier, qui couvre les collines de Pessicart et du Piol depuis le haut du bd Gambetta où débouche l'avenue de Pessicart, vous remercie d'avoir informé le comité de quartier de la concertation publique concernant la requalification du Bd Gambetta.

Après avoir invité, à la mi-décembre, nos adhérents à prendre connaissance des documents mis à leur disposition au CUM et sur le site de la mairie, nous avons réuni par visio-conférence notre CA le 14 janvier 2021, exclusivement sur ce sujet.

Nous souhaitons vous faire part de quelques observations de notre comité de quartier à propos du contenu des documents mis à disposition du public dans le cadre de cette concertation.

### 1. Enquête ou concertation publique ?

Sur la page du site Internet officiel de la Mairie de Nice consacrée aux Enquêtes et Concertations publiques, il est écrit : « **Enquête publique** relative à la requalification du Boulevard Gambetta ».

S'agit-il d'une enquête ou d'une concertation publique ? Malgré cette ambiguïté qui n'est pas anodine, nous avons cru comprendre qu'il s'agissait bien d'une concertation à la lecture des documents mis à disposition et en l'absence d'un commissaire enquêteur, chargé en toute indépendance de recevoir le public et d'analyser ses observations.

### 2. Panneau 1 : Contexte et objectif du projet

Les **trois objectifs affichés** font bien évidemment l'unanimité, et **nous y souscrivons**.

#### Mais

Nous regrettons dans les attendus, que ce projet ne soit pas resitué dans le cadre plus général et les orientations de la politique de requalification urbaine des différents quartiers de Nice et des modalités de déplacements.

Nous aurions souhaité disposer **d'éléments d'analyse** approfondis de l'état des lieux des quartiers Gambetta Sud et Nord et qui étayaient la nécessité et la nature des changements sur cet axe mais aussi dans les secteurs de circulation et d'habitat limitrophes : niveaux et évolution de la pollution atmosphérique et sonore, population et habitations, revenus, commerces (nature, fréquentation,...), bureaux, entreprises, flux actuels de circulation, desserte actuelle par les transports, fréquentation par les habitants des collines (Pessicart, Le Piol, St Pierre de Féric) et de Nice Nord...



## COMITE DE QUARTIER PESSICART-MANTEGA-RIGHI-CYRNOS-LE PIOL

✉ : 268, Avenue de Pessicart - 06100 NICE

☎ : 06 71 66 46 49

[claud.giauffret@comite-quartier-pessicart-nice.fr](mailto:claud.giauffret@comite-quartier-pessicart-nice.fr)

### 3. Panneau 2 : Résultats du questionnaire de proximité

Nous partageons la volonté des personnes qui ont répondu au questionnaire, tout en observant qu'il s'agissait de **classer des priorités**, donc de générer un ordre sur des objectifs qu'on ne peut que partager, à notre avis dans tous les quartiers de Nice.

Nous regrettons vivement que ce questionnaire concernant aussi Gambetta Nord n'ait pas été diffusé sur Pessicart, Le Piol pourtant directement concernés ; notre comité de quartier (comme plusieurs autres comités du secteur) n'a pas été associé à son élaboration, ni informé de son existence et de sa diffusion par la mairie alors que la population de notre quartier en est adjacente et fréquente très largement le bd Gambetta et que nous avons manifesté notre volonté d'être associés à la réflexion sur l'implantation de pistes cyclables. Nombre d'entre nous n'ont donc pu débattre et s'exprimer s'ils le souhaitaient.

Nous regrettons que ne soit pas quantifiée par secteurs l'origine géographique des habitants de Nice qui ont renvoyé le questionnaire qui était en ligne et ouvert à tous.

### 4. Panneau 3 : Les orientations pour le Bd Gambetta

#### a. Les orientations pour le Bd Gambetta Sud

- Pas de bilan, après 6 mois « d'expérimentation », des aménagements déjà mis en place. Aucune analyse sur les conséquences sur les rues voisines, les modifications des flux de circulation, les difficultés rencontrées par certains, les améliorations pour d'autres, les impacts sur les transports, sur l'activité des commerçants, artisans, employés, professions de santé dans le secteur... Rien sur la requalification des autres secteurs du quartier pourtant souhaitable, juste un axe longitudinal.
- Pourquoi un choix proposé à la concertation sur l'emplacement de l'actuelle piste cyclable, en l'absence de présentation d'une analyse ou d'arguments étayant les avantages et inconvénients de chaque option et alors que la piste est déjà réalisée au centre et que les réponses au questionnaire la valident en 1ère position ?

Si elle devenait latérale, outre l'argent perdu pour la déplacer, et en l'absence d'informations, nous nous interrogeons sur les modalités de l'implantation des quais d'arrêts de bus le long de la piste cyclable, leur impact sur la largeur des trottoirs et la sécurité des croisement piétons - cyclistes.

Rendre la piste cyclable latérale nous semble avoir un autre inconvénient : elle faciliterait, comme partout dans Nice, le stationnement en pleine voie des camions de livraison ou de véhicules de riverains ou d'artisans autorisés à circuler, ce qu'interdit normalement le dispositif actuel de voie unique de part et d'autre de la piste cyclable.

Aucune indication sur les dispositifs et le volume de stationnement sécurisé des deux-roues qui permette aux usagers de la piste cyclable d'accéder tout au long du bd aux logements et aux commerces. La piste cyclable n'est pas, à nos yeux, qu'un site de loisir urbain ou sportif.

- Bien évidemment accord unanime sur la rénovation des trottoirs, là où elle n'a pas encore été effectuée c'est-à-dire sur la majorité de la voie et est plus qu'urgente pour la sécurité de leurs usagers et leur confort.
- Pour les aires de livraisons : limitation de la durée d'occupation strictement contrôlée.
- À noter que la proposition du questionnaire arrivée en 2<sup>ème</sup> position de piétonner une partie du tronçon, ne fait pas partie du projet soumis à la concertation, sans doute logique car piétonner évincerait les transports en commun... nous semble-t-il.

#### b. Les orientations pour le Bd Gambetta Nord

- Nous souscrivons aux 3 propositions suivantes : conserver des voies de circulation pour les voitures et les bus, supprimer le stationnement sur trottoir en maintenant des places pour les livraisons, élargir les



## COMITE DE QUARTIER PESSICART-MANTEGA-RIGHI-CYRNOS-LE PIOL

✉ : 268, Avenue de Pessicart - 06100 NICE

☎ : 06 71 66 46 49

claud.giauffret@comite-quartier-pessicart-nice.fr

trottoirs pour donner de la place aux terrasses et renforcer la part de la végétalisation, même si le document de concertation ne précise pas le nombre de voies de circulation selon l'option choisie pour la piste cyclable, ce qui est assez gênant et sujet à interrogations ! Pour les aires de livraisons nous insistons sur la limitation de durée d'occupation et son strict contrôle.

- Nous regrettons l'absence de bilan et de ses enseignements, suite à l'éphémère implantation de la piste cyclable centrale, de la réduction à deux voies de la circulation, de la création d'aires de livraison toujours en place. Notre comité, dans un courriel détaillé en date du 8 juin 2020, vous avait adressé ses réticences et ses propositions quant au plan de circulation envisagé sur le secteur bas Pessicart, Cros de Capeu, Garnier, Passage à Niveau suite aux difficultés rencontrées par les collinaires pour accéder à la ville et au réseau de transport en commun et de pistes cyclables et à l'indiscipline des usagers de Gambetta. Il nous paraît indispensable de prendre en compte ces éléments si la piste est rétablie sur Gambetta et/ou le nombre de voie de circulation est réduit.
- Aucun élément sur
  - Le stationnement sécurisé des vélos et autres deux-roues qui devrait accompagner ces aménagements,
  - Le renforcement de la desserte par les transports collectifs des collines, en particulier aux heures de pointe et en soirée (arrêt à 20 h actuellement),
  - L'implantation préalable de parcs relais pour accueillir les centaines de véhicules en provenance de Pessicart, du Piol ou de St Pierre de Féric ou tout autre solution.
- Pas de vision globale ni de projection sur l'avenir du fait de l'absence dans le document d'éléments sur le devenir des axes Cessole et Garnier et les modifications des flux de circulation induits. La poursuite de l'axe cyclable sud-nord est-elle toujours envisagée au-delà de Gambetta et du bd Garnier et si oui selon quelles modalités ?
- Concernant l'éventualité de créer une piste cyclable soit sur le Boulevard Gambetta Nord, soit sur l'axe parallèle Abbé Grégoire / Dabray, nous sommes favorables à l'implantation de pistes cyclables, mais aucun élément d'analyse n'est partagé pour appuyer chacune des deux propositions et permettre de les choisir.

Difficile de se prononcer dans ces conditions, sinon que l'option de piste cyclable par Gambetta revient à refaire ce qui a été déjà fait et supprimé ; reprendre cette option nécessiterait de résoudre dans la concertation cette fois les écueils affrontés à l'époque et qui ne sont pas analysés dans ce document soumis à concertation. Si elle devait se faire, là aussi elle nous paraît ne pouvoir être que centrale pour éviter les écueils décrits pour la partie Sud.

Passer les vélos par Dabray et Grégoire suscite beaucoup plus d'interrogations, en l'absence d'éléments précis sur la circulation vers Nice-Nord :

- Modalités de franchissement de l'intersection de la piste cyclable projetée avec Gambetta-Tzarevitch
- Devenir des emplacements de stationnement des voitures et deux-roues le long de cet axe,
- Desserte des commerces et entreprises sur cet axe,
- Accès aux logements,
- Conditions d'accès à la voie Mathis par Abbé Grégoire...

### 5. Panneau 4 : Le débouché sur la Promenade des Anglais

Si, à première vue, nous ne pouvons que **souscrire à ce débouché « apaisé »**, nous nous interrogeons, faute d'éléments, sur les conditions l'accompagnant :



## COMITE DE QUARTIER PESSICART-MANTEGA-RIGHI-CYRNOS-LE PIOL

✉ : 268, Avenue de Pessicart - 06100 NICE

☎ : 06 71 66 46 49

[claud.giauffret@comite-quartier-pessicart-nice.fr](mailto:claud.giauffret@comite-quartier-pessicart-nice.fr)

- Situation et volume des aires de stationnement pour les deux-roues dans l'environnement proche des pistes cyclables pour accéder à la mer,
- Protection des usagers de la promenade sur le parvis vis-à-vis des risques d'intrusions (les protections existantes n'apparaissent pas sur les infographies),
- En dehors des feux tricolores, pas d'indications sur la facilitation de la cohabitation des flux de bus 23 (ou autres) qui empruntent actuellement la promenade depuis ou vers Gambetta, des vélos, des piétons et des automobilistes. Zone 30 ou moins sur la promenade ? Plateaux traversants ? Autres dispositifs ?

### 6. En conclusion,

- Si le comité de quartier peut souscrire aux principales intentions affichées dans leur généralité, il regrette l'absence
  - Des principaux éléments de la politique métropolitaine et municipale des déplacements et d'aménagement des quartiers au-delà des seuls principaux axes de circulation.
  - De projet global, détaillé et argumenté, pour l'axe Gambetta Cessole prenant en compte également l'accessibilité et les contraintes de l'habitat collinaire débouchant sur ces avenues et les voies adjacentes.
- Préalablement à ces aménagements, il nous semble que devraient être envisagées et réalisées des solutions accessibles de stationnement et de parcs relais pour déposer les deux-roues motorisés et les voitures et accéder aux autres modes de déplacements, ainsi que des emplacements de stationnement pour les vélos, situés au contact des commerces, des logements, de la mer...
- Sur les deux points mis au débat (positionnement de la piste cyclable par rapport à l'axe de Gambetta Sud et trajet alternatif par Grégoire – Dabray sur Gambetta Nord), les documents manquent cruellement de précisions (études d'impact, avantages – inconvénients de chaque trajet).
- Enfin nous insistons pour que l'accès des collinaires de notre secteur à la ville soit facilité et non entravé, quels que soient les modes de déplacements choisis ou combinés entre eux : nous devons pouvoir continuer à accéder et à fréquenter nos commerces situés en pied de colline sur Gambetta, Cessole, Garnier et les rues adjacentes et à accéder aux équipements culturels, sans être systématiquement dépendant de la voiture, en particulier en soirée.

Nous vous remercions d'avoir pris connaissance de la contribution de notre comité de quartier ; nous ne doutons pas que la concertation se poursuivra et que nous aurons des éléments de réponse à nos interrogations ; nous vous prions d'agréer l'expression de nos salutations les meilleures.

Pour le comité de quartier Pessicart Mantega Righi Cyrnos Le Piol

Claude GIAUFFRET

06 71 66 46 49